
Dossier

Le niveau de vie des descendants d'immigrés

Philippe Lombardo, Jérôme Pujol*

En 2008, le niveau de vie des descendants directs d'immigrés est compris entre celui des immigrés et celui des Français de parents nés français. Les descendants d'immigrés d'origine européenne ont un niveau de vie proche de celui des Français de parents nés français, tandis que les descendants d'immigrés originaires d'Afrique ont un niveau de vie inférieur en moyenne de 30 %. Une partie de cet écart s'explique par les caractéristiques sociodémographiques des descendants d'immigrés, plus jeunes que le reste de la population française. À caractéristiques sociodémographiques comparables, les descendants d'immigrés africains de moins de 25 ans ont un niveau de vie proche de celui des immigrés âgés de 35 à 44 ans, les plus susceptibles de vivre avec des enfants. Lorsqu'ils sont âgés de 25 à 34 ans leur niveau de vie se rapproche davantage de celui des Français du même âge de parents nés français.

21 % des descendants d'immigrés sont pauvres, soit deux fois plus que les Français de parents nés français. Le risque de pauvreté monétaire est plus élevé pour les descendants d'immigrés d'origine africaine. Celui des descendants d'immigrés originaires d'Europe est très proche de celui des Français de parents nés français.

En 2008, une personne vivant en France métropolitaine sur dix est descendante directe d'immigré(s). La définition de descendant direct d'immigrés utilisée dans ce dossier est celle communément retenue par l'Insee et l'Ined : il s'agit d'une personne née en France dont au moins un des deux parents est immigré. D'après le Haut Conseil à l'Intégration, une personne immigrée est une personne née à l'étranger et de nationalité étrangère à la naissance ; elle a pu acquérir la nationalité française par la suite. En référence à leur(s) parent(s) né(s) étranger(s) à l'étranger puis venu(s) s'installer en France, dit(s) primo-arrivant(s), les descendants d'immigrés sont également appelés « la seconde génération ». Les personnes vivant en France métropolitaine qui ne font pas partie des immigrés ni de leurs descendants directs seront désignées par le terme « Français de parents nés français » dans le reste de ce dossier, même s'il existe parmi elles quelques cas très rares de personnes nées en France d'un parent né étranger en France.

Un niveau de vie intermédiaire entre les immigrés et les Français de parents nés français

D'après l'enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS), le niveau de vie annuel moyen d'un descendant d'immigrés s'élève à 19 570 euros en 2008 (*figure 1*), soit un montant inférieur de 14 % à celui des Français de parents nés français (22 810 euros). Cependant, il est supérieur de 10 % à celui d'une personne immigrée qui dispose en moyenne d'un niveau de vie de 17 820 euros (voir *annexe Glossaire*). Le niveau de vie des immigrés

* Philippe Lombardo, Jérôme Pujol, Insee.

1. Niveau de vie moyen et médian selon le type d'ascendance

	Part de la population	Niveau de vie annuel moyen	Niveau de vie annuel médian
	(en %)	(en euros)	
Français de parents nés français	82	22 810	19 630
Descendants directs d'immigrés	10	19 570	16 750
Parent(s) immigré(s) originaire(s) d'un pays d'Europe	5	22 550	19 050
Parent(s) immigré(s) originaire(s) d'un pays d'Afrique	3	15 960	13 860
Parent(s) immigré(s) d'autre origine	2	17 150	14 360
Immigrés	8	17 820	15 190
Ensemble	100	22 110	18 990

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête revenus fiscaux et sociaux 2008.

mesuré dans ce dossier est supérieur à celui présenté dans la *fiche 1.20* qui porte sur les personnes vivant dans des ménages dont la personne de référence et son conjoint (s'il existe) sont immigrés.

Les descendants directs d'immigrés, qu'ils soient Français ou étrangers, sont plus jeunes que le reste de la population française : 35 % d'entre eux ont moins de 18 ans, contre 22 % des Français de parents nés français et seulement 6 % des immigrés, la migration se faisant le plus souvent à l'âge adulte. Or, ce sont les jeunes qui font le plus souvent partie des personnes ayant les niveaux de vie les plus faibles. Ils sont nombreux à ne pas avoir de revenus et à dépendre des ressources du ménage dans lequel ils vivent. En particulier, le niveau de vie moyen d'un enfant descendant d'immigré de moins de 18 ans correspond à celui d'une personne immigrée. Les descendants d'immigrés ne sont qu'un sur deux à disposer d'un logement autonome, contre deux tiers des Français de parents nés français et quatre cinquièmes des immigrés. Conséquence de la grande jeunesse de cette population, la part des retraités (15 %) y est plus faible que dans le reste de la population (22 %).

Ceux qui exercent un emploi et ceux qui sont au chômage

Les écarts de niveaux de vie peuvent donc en partie s'expliquer par le fait qu'immigrés, descendants d'immigrés et Français de parents nés français ont des structures par âge très différentes, liées à l'histoire des migrations. La situation des personnes vis-à-vis du travail apporte un autre élément d'explication, même si les revenus d'activité ne sont qu'une composante du niveau de vie. Une personne descendante d'immigré(s) âgée de plus de 18 ans et active dispose d'un niveau de vie annuel moyen de 23 150 euros si elle occupe un emploi et 14 630 euros si elle est au chômage (*figure 2*).

2. Niveau de vie moyen par type d'ascendance selon l'activité

en euros

	Français de parents nés français	Descendants directs d'immigrés	Immigrés	Ensemble
Ensemble actifs de 18 ans ou plus	24 060	22 180	19 040	23 460
<i>dont : actifs exerçant un emploi</i>	<i>24 620</i>	<i>23 150</i>	<i>19 920</i>	<i>24 110</i>
<i>chômeurs</i>	<i>16 380</i>	<i>14 630</i>	<i>13 450</i>	<i>15 720</i>
Ensemble inactifs de 18 ans ou plus	22 250	20 010	16 670	21 530
<i>dont : étudiants</i>	<i>22 630</i>	<i>16 620</i>	<i>14 040</i>	<i>21 470</i>
<i>retraités</i>	<i>22 890</i>	<i>22 350</i>	<i>18 260</i>	<i>22 520</i>
<i>inactifs</i>	<i>19 750</i>	<i>17 090</i>	<i>15 030</i>	<i>18 590</i>
Moins de 18 ans	21 010	16 300	14 690	20 160
Ensemble	22 810	19 570	17 820	22 110

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête revenus fiscaux et sociaux 2008.

Or, qu'ils soient en emploi ou au chômage, le niveau de vie des descendants d'immigrés actifs est, en moyenne, inférieur à celui des personnes françaises de parents nés français (respectivement – 6 % et – 11 %). Mais il est supérieur à celui des personnes immigrées, de 16 % lorsqu'ils sont en emploi et de 9 % lorsqu'ils sont au chômage. Les chômeurs sont plus nombreux (11 % des actifs) parmi les descendants d'immigrés que parmi les Français de parents nés français (7 % des actifs). En outre, les descendants d'immigrés sont moins souvent cadres et professions intermédiaires que les Français de parents nés français. Les ouvriers et les employés sont plus représentés : 32 % des descendants d'immigrés actifs sont employés, 23 % sont ouvriers, 22 % ont une profession intermédiaire et 13 % sont cadres supérieurs. Cela entraîne une rémunération ou un revenu de remplacement de montant inférieur à celui des Français de parents nés français.

En comparaison, les écarts de niveau de vie entre les actifs immigrés et les actifs français de parents nés français sont nettement plus marqués (respectivement – 19 % pour ceux en emploi et – 18 % pour les chômeurs). Les descendants d'immigrés ont, de fait, un niveau de vie plus proche de celui des Français dont les deux parents sont français de naissance. Les caractéristiques des immigrés sont en effet très différentes : ils sont beaucoup plus nombreux à occuper des postes dont les rémunérations sont plus faibles (34 % sont ouvriers, 31 % sont employés).

La catégorie sociale de la mère influe davantage sur le niveau de vie que celle du père

La moitié des descendants d'immigrés ont un père ouvrier. Dans ce cas leur niveau de vie est de 18 350 euros, inférieur de 7 % à celui des Français de parents nés français dont le père est ouvrier, mais supérieur de 7 % à celui des immigrés dont le père est ouvrier. Lorsque leur père est employé, ce qui est le cas de 9 % des descendants d'immigrés, l'écart de niveau de vie avec les Français de parents français de naissance est encore plus important : avec un niveau de vie de 17 970 euros pour les premiers, l'écart est de – 19 % (– 13 % lorsqu'il s'agit de la mère). Il reste toutefois proche de celui des immigrés dont l'un des parents est employé. Le niveau de vie moyen d'un descendant d'immigrés ayant un père cadre est supérieur de 24 % à celui d'un immigré dont le père exerce la même profession. Il est même supérieur de 27 % lorsque c'est la mère qui est cadre. Par rapport à un Français de parents nés français, son niveau de vie est inférieur de 10 % lorsque le père est cadre, mais il n'est inférieur que de 3 % lorsque c'est la mère qui l'est. Il est vrai que les descendants d'immigrés ont moins souvent un père cadre ou une mère cadre que les Français de parents nés français. L'écart est toujours plus faible, entre descendants d'immigrés et français de parents nés français, à catégorie socioprofessionnelle équivalente de la mère qu'à catégorie socioprofessionnelle équivalente du père. Par ailleurs, 47 % des descendants d'immigrés ont une mère inactive, ce qui est le cas de 36 % des Français de parents nés français.

Les descendants d'immigrés d'origine européenne ont un niveau de vie proche de celui des Français de parents nés français

Le niveau de vie d'un descendant d'un seul parent immigré ou de deux originaire(s) d'un pays européen¹ est en moyenne comparable au niveau de vie d'un Français de parents nés français : l'écart n'est que de – 1 %. En revanche, il atteint – 30 % lorsque le ou les parents

1. Pour établir l'origine dans le cas de deux parents immigrés, ont été retenus comme issus d'une migration d'un continent (Europe ou Afrique) vers la France les descendants d'immigrés dont les deux parents proviennent du même continent. Les origines différentes ont été considérées dans une catégorie autre.

ont migré d'un pays d'Afrique. Il est encore de - 25 % lorsque les parents ont des origines différentes, ou lorsqu'ils viennent d'autres continents.

Ces différences s'expliquent notamment par le fait que les vagues d'immigration de l'Europe vers la France sont plus anciennes que les vagues d'immigration de l'Afrique vers la France. Le processus d'intégration a démarré beaucoup plus tôt. Les descendants de parent(s) immigré(s) d'un pays d'Europe ont ainsi des caractéristiques sociodémographiques plus proches de celles des Français dont les parents sont français de naissance et plus éloignées des autres descendants d'immigrés. D'une part, comme le courant migratoire européen est plus ancien, leurs descendants sont plus âgés. Nombre d'entre eux sont retraités et vivent dans un logement autonome. Comme les Français de parents nés français, ils vivent dans un ménage comportant en moyenne trois personnes. D'autre part, le contexte économique et social du pays d'origine du ou des parent(s) immigré(s) est plus proche de celui de la France lorsque la migration provient d'Europe que lorsqu'elle provient d'Afrique.

Les descendants directs de parent(s) immigré(s) d'un pays d'Afrique sont, quant à eux, très nombreux à avoir moins de 18 ans (46 % d'entre eux) et à vivre encore avec leurs parents. Les descendants d'immigrés originaires d'un autre pays ou d'origine mixte sont également très jeunes (73 % ont moins de 18 ans). Ils vivent très majoritairement (à 83 %) chez leurs parents, dans des ménages de plus grande taille que les ménages des descendants d'immigrés européens (respectivement quatre personnes et trois personnes en moyenne).

La présence d'un parent non immigré facilite le parcours social

Un descendant d'immigrés peut avoir un ou deux parents immigrés. Quand les deux parents le sont, le niveau de vie annuel moyen d'un descendant est de 18 400 euros alors qu'il s'élève à 20 550 euros quand un seul des parents est immigré, soit 12 % de plus. La présence d'un parent non immigré facilite l'apprentissage de la langue française. Lorsqu'ils ont deux parents immigrés, 82 % apprennent le français pendant l'enfance, alors que cet apprentissage est quasi-systématique lorsqu'un des deux parents n'est pas immigré. Cette présence peut également favoriser le parcours social, en raison d'une meilleure connaissance du système socio-éducatif français ou des modes d'accès à l'emploi. Les cas d'ascendance mixte sont plus fréquents chez les descendants d'immigrés d'origine européenne (62 %) que chez les autres descendants d'immigrés (respectivement 52 % lorsque la migration provient d'Afrique et 55 % pour les autres origines).

À caractéristiques identiques, les écarts de niveau de vie persistent sauf pour les descendants d'immigrés d'origine européenne

Le niveau de vie dépend de plusieurs facteurs : la situation de la personne au regard de l'activité, son âge, son origine, la configuration familiale dans laquelle elle vit... L'estimation d'un modèle économétrique permet d'isoler ces effets (*figure 3*). Vivre chez ses parents ou être indépendant et vivre dans son propre logement ne sont pas des situations équivalentes pour la mesure du niveau de vie. Pour prendre en compte les situations individuelles en termes de logement, le modèle mis en œuvre croise l'origine géographique des parents avec l'âge de la personne. À autres caractéristiques identiques des personnes (même configuration familiale, même catégorie socioprofessionnelle de la personne, de son père et de sa mère...), les écarts de niveaux de vie entre les descendants d'immigrés et les Français de parents nés français se réduisent, voire s'inversent selon l'âge et l'origine géographique des parents. Chez les moins de 25 ans, le niveau de vie de la seconde génération dont les parents sont originaires d'Afrique est proche de celui des immigrés en âge d'être parents,

3. Facteurs sociodémographiques explicatifs du niveau de vie

Caractéristiques de la personne	Coefficients estimés	Différence de niveau de vie par rapport à la situation de référence (%)	Seuil de significativité ¹
Constante	9,67		
Diplôme			
Aucun diplôme	-0,05	-4,5	***
<i>CAP, BEP, Brevet des collèges</i>	<i>Réf.</i>		
Baccalauréat ou équivalent	0,10	10,4	***
Supérieur au baccalauréat	0,20	22,1	***
Activité			
Actif exerçant un emploi, dont :			
agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,01	1,1	n.s.
cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,30	34,4	***
profession intermédiaire	0,09	9,3	***
<i>employé</i>	<i>Réf.</i>		
ouvrier	0,00	0,5	n.s.
Chômeur	-0,29	-25,1	***
Retraité	-0,05	-4,6	***
Inactif	-0,11	-10,1	***
Catégorie socioprofessionnelle du père			
Inconnue	-0,01	-1,1	n.s.
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,07	7,0	***
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,25	28,3	***
Profession intermédiaire	0,09	9,1	***
Employé	0,05	5,0	***
<i>Ouvrier</i>	<i>Réf.</i>		
Inactif	-0,12	-11,3	***
Catégorie socioprofessionnelle de la mère			
Inconnue	0,03	3,0	**
Agricultrice, artisane, commerçante, chef d'entreprise	-0,01	-0,6	n.s.
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,40	49,7	***
Profession intermédiaire	0,16	17,6	***
Employée	0,06	6,0	***
Ouvrière	0,03	3,5	***
<i>Inactive</i>	<i>Réf.</i>		
Type de ménage			
Personne seule	-0,22	-19,4	***
Famille monoparentale	-0,25	-22,1	***
Couple sans enfant	0,04	4,3	***
<i>Couple avec enfant(s)</i>	<i>Réf.</i>		
Autre type de ménage	-0,09	-8,5	***
Résidence en zones urbaines sensibles (ZUS)			
<i>Non</i>	<i>Réf.</i>		
Oui	-0,11	-10,7	***
Type d'ascendance			
Français de parents nés français, dont :			
Personnes âgées de moins de 25 ans	0,13	13,7	***
<i>Personnes âgées de 25 à 34 ans</i>	<i>Réf.</i>		
Personnes âgées de 35 à 44 ans	0,06	6,7	***
Personnes âgées de 45 à 54 ans	0,17	18,3	***
Personnes âgées de 55 ans ou plus	0,27	30,9	***
Descendant direct d'immigrés, dont :			
Parent(s) immigré(s) originaire(s) d'un pays d'Europe			
Personnes âgées de moins de 25 ans	0,10	10,4	***
Personnes âgées de 25 à 34 ans	0,06	6,2	**
Personnes âgées de 35 à 44 ans	0,08	8,5	***
Personnes âgées de 45 à 54 ans	0,20	21,8	***
Personnes âgées de 55 ans ou plus	0,29	33,8	***

3. Facteurs sociodémographiques explicatifs du niveau de vie (suite)

Caractéristiques de la personne	Coefficients estimés	Différence de niveau de vie par rapport à la situation de référence (%)	Seuil de significativité ¹
Parent(s) immigré(s) originaire(s) d'un pays d'Afrique			
Personnes âgées de moins de 25 ans	- 0,10	- 9,2	***
Personnes âgées de 25 à 34 ans	- 0,07	- 6,6	**
Personnes âgées de 35 ans ou plus	0,06	6,4	**
Parent(s) immigré(s) d'autre origine			
Personnes âgées de moins de 25 ans	- 0,03	- 2,6	*
Personnes âgées de 25 ou plus	0,08	7,9	**
Immigré, dont :			
Personnes âgées de moins de 25 ans	- 0,19	- 17,0	***
Personnes âgées de 25 à 34 ans	- 0,18	- 16,5	***
Personnes âgées de 35 à 44 ans	- 0,08	- 7,7	***
Personnes âgées de 45 à 54 ans	- 0,03	- 3,3	**
Personnes âgées de 55 ans ou plus	0,07	7,3	***

1. *** : très significatif au seuil de 0,1 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 % ; n.s. : non significatif.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : le niveau de vie annuel de la situation de référence choisie dans le modèle s'élève à 15 900 euros ; il correspond au niveau de vie moyen d'une personne qui possède toutes les caractéristiques de la situation de référence signalées par la mention *Ref.* dans la colonne des coefficients estimés (c'est-à-dire une personne de 25 à 34 ans, de parents nés français, ayant un diplôme de niveau équivalent au brevet des collèges, employée, vivant en couple avec des enfants, ne résidant pas en ZUS et dont le père est ouvrier et la mère inactive). Les personnes de 25 à 34 ans dont au moins un parent est immigré en provenance d'Afrique disposent, toutes choses égales par ailleurs, d'un niveau de vie inférieur de 6,6 % par rapport à cette situation de référence.

Ces résultats sont issus d'une régression dont la variable dépendante est le logarithme du niveau de vie.

Sources : Insee ; DGFP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête revenus fiscaux et sociaux 2008.

pour les raisons évoquées plus haut : ils apportent peu de ressources personnelles, et leur niveau de vie est quasiment celui des immigrés âgés de 35 à 44 ans, les plus susceptibles de vivre avec des enfants. Entre 25 et 34 ans, le niveau de vie des descendants d'immigrés africains s'écarte de celui des immigrés (+ 12 %) pour se rapprocher de celui des Français de parents nés français (environ - 7 %). Les descendants d'immigré(s) dont les parents sont originaires d'Europe disposent, à âge identique, d'un niveau de vie plus élevé que les Français de parents nés français lorsqu'ils sont âgés de 25 ans ou plus. Ce n'est que lorsqu'ils sont âgés de moins de 25 ans que leur niveau de vie est inférieur.

Une personne sur cinq est pauvre parmi les descendants d'immigrés

En 2008, 21,1 % des descendants d'immigrés vivent sous le seuil de pauvreté (figure 4 - voir annexe *Glossaire*). Le seuil retenu ici correspond à 60 % du niveau de vie médian. Il s'établit à 949 euros mensuels en 2008 pour l'ensemble de la population. La pauvreté touche 28,5 % des immigrés contre 10,6 % des Français de parents nés français.

4. Indicateurs de pauvreté selon le type d'ascendance

	Taux de pauvreté à 60 % de la médiane (en %)	Niveau de vie mensuel médian des personnes pauvres (en euros)	Intensité de la pauvreté (en %)
Français de parents nés français	10,6	778	18,0
Descendants directs d'immigrés	21,1	774	18,5
Parent(s) immigré(s) originaire(s) d'un pays d'Europe	10,4	780	17,8
Parent(s) immigré(s) originaire(s) d'un pays d'Afrique	33,5	773	18,6
Parent(s) immigré(s) d'autre origine	30,8	767	19,2
Immigrés	28,5	758	20,2
Ensemble	13,0	773	18,6

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee ; DGFP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête revenus fiscaux et sociaux 2008.

Les descendants d'immigrés sont 12,5 % à vivre sous le seuil de pauvreté quand ils ne vivent plus chez leurs parents, contre 31 % lorsqu'ils y vivent.

L'intensité de la pauvreté est l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus l'intensité est élevée, plus le niveau de vie des personnes pauvres est faible. Autrement dit, plus les ressources des personnes pauvres sont très en dessous du seuil de pauvreté. La moitié des descendants d'immigrés pauvres ont un niveau de vie inférieur à 774 euros mensuels ce qui correspond à une intensité de pauvreté de 18,5 %. Ce ratio est proche de celui des Français dont les deux parents sont français de naissance (18 %) et comparable à celui des personnes immigrées (20,2 %). Aussi, même si la pauvreté est moins fréquente parmi les descendants d'immigrés que parmi les immigrés, son intensité est tout aussi marquée. Là encore, ce sont les descendants de parent(s) provenant d'Europe qui présentent une intensité de pauvreté la moins forte (17,8 %).

Une régression qualitative permet de tenir compte des effets sur le risque de pauvreté des différences sociodémographiques entre personnes selon leur type d'ascendance (figure 5). Une fois ces effets isolés, le risque d'être pauvre reste significativement plus élevé pour les moins de 25 ans dont le ou les parents sont immigré(s) en provenance d'un pays d'Afrique que pour les Français de parents nés français de la même tranche d'âge (+ 11 points). Comme pour les niveaux de vie, leur risque de pauvreté est proche de celui des immigrés en âge d'être parents. En revanche, un descendant de parent(s) immigré(s) européen(s) a, au même âge, un risque d'être pauvre très proche de celui d'un Français de parents nés français. ■

5. Facteurs sociodémographiques explicatifs de la pauvreté

Caractéristiques de la personne	Coefficients estimés	Probabilité estimée d'être pauvre en 2008 (en %)	Écart de probabilité (en points)	Seuil de significativité ¹
Constante	- 2,36	8,6		
Diplôme				
Aucun diplôme	0,18	10,1	1,5	***
CAP, BEP, Brevet des collèges	Réf.			
Baccalauréat ou équivalent	- 0,16	7,4	- 1,2	***
Supérieur au baccalauréat	- 0,33	6,3	- 2,3	***
Activité				
Actif exerçant un emploi, dont :				
agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	1,11	22,3	13,7	***
cadre ou profession intellectuelle supérieure	- 0,81	4,0	- 4,6	***
profession intermédiaire	- 0,48	5,5	- 3,1	***
employé	Réf.			
ouvrier	0,02	8,8	0,2	***
Chômeur	1,77	35,6	27,0	***
Retraité	0,34	11,7	3,1	***
Inactif	1,25	24,8	16,2	***
Catégorie socioprofessionnelle du père				
Inconnue	0,25	10,8	13,7	***
Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise	0,07	9,2	0,6	***
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	- 0,71	4,4	- 4,2	***
Profession intermédiaire	- 0,55	5,2	- 3,4	***
Employé	- 0,25	6,9	- 1,7	***
Ouvrier	Réf.			
Inactif	0,74	16,5	7,9	***
Catégorie socioprofessionnelle de la mère				
Inconnue	- 0,40	5,9	- 2,7	***
Agricultrice, artisane, commerçante, chef d'entreprise	- 0,21	7,1	- 1,5	***
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	- 1,68	1,7	- 6,9	***
Profession intermédiaire	- 1,17	2,8	- 5,8	***
Employée	- 0,74	4,3	- 4,3	***
Ouvrière	- 0,51	5,4	- 3,2	***
Inactive	Réf.			

5. Facteurs sociodémographiques explicatifs de la pauvreté (suite)

Caractéristiques de la personne	Coefficients estimés	Probabilité estimée d'être pauvre en 2008 (en %)	Écart de probabilité (en points)	Seuil de significativité ¹
Type de ménage				
Personne seule	1,16	23,1	14,5	***
Famille monoparentale	1,14	22,8	14,2	***
Couple sans enfant	0,00	8,6	0,0	n.s.
Couple avec enfant(s)	Réf.			
Autre type de ménage	0,58	14,4	5,8	***
Résidence en zones urbaines sensibles (ZUS)				
Non	Réf.			
Oui	0,41	12,4	3,8	
Type d'ascendance par âge				
Français de parents nés français, dont :				
Personnes âgées de moins de 25 ans	-0,27	6,7	-1,9	***
Personnes âgées de 25 à 34 ans	Réf.			
Personnes âgées de 35 à 44 ans	-0,09	7,9	-0,7	***
Personnes âgées de 45 à 54 ans	-0,25	6,8	-1,8	***
Personnes âgées de 55 ans ou plus	-0,69	4,5	-4,1	***
Descendant direct d'immigrés, dont :				
Parent(s) immigré(s) originaire(s) d'un pays d'Europe				
Personnes âgées de moins de 25 ans	-0,12	7,7	-0,9	***
Personnes âgées de 25 à 34 ans	-0,19	7,2	-1,4	***
Personnes âgées de 35 à 44 ans	-0,27	6,7	-1,9	***
Personnes âgées de 45 à 54 ans	-0,40	5,9	-2,7	***
Personnes âgées de 55 ans ou plus	-0,84	3,9	-4,7	***
Parent(s) immigré(s) originaire(s) d'un pays d'Afrique				
Personnes âgées de moins de 25 ans	0,84	17,8	9,2	***
Personnes âgées de 25 à 34 ans	0,49	13,3	4,7	***
Personnes âgées de 35 ans ou plus	0,19	10,2	1,6	***
Parent(s) immigré(s) autre origine				
Personnes âgées de moins de 25 ans	0,46	13,0	4,4	***
Personnes âgées de 25 ou plus	-0,18	7,3	-1,3	***
Immigré, dont :				
Personnes âgées de moins de 25 ans	1,12	22,4	13,8	***
Personnes âgées de 25 à 34 ans	0,95	19,5	10,9	***
Personnes âgées de 35 à 44 ans	0,74	16,5	7,9	***
Personnes âgées de 45 à 54 ans	0,78	17,1	8,5	***
Personnes âgées de 55 ans ou plus	0,19	10,2	1,6	***

1. *** : très significatif au seuil de 0,1 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 % ; n.s. : non significatif.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : la probabilité d'être pauvre en 2008 est de 8,6 % pour une personne possédant toutes les caractéristiques de la situation de référence signalées par la mention *Réf.* dans la colonne des coefficients estimés (c'est-à-dire une personne de 25 à 34 ans, de parents nés français, ayant un diplôme de niveau équivalent au brevet des collèges, employée, vivant en couple avec des enfants, ne résidant pas en ZUS et dont le père est ouvrier et la mère inactive). Le fait d'être chômeur tout en conservant les autres caractéristiques de la situation de référence augmente cette probabilité de 27 points par rapport à la situation de référence. Ces résultats sont issus d'une régression logistique.

Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf ; Cnav ; CCMSA, enquête revenus fiscaux et sociaux 2008.

Pour en savoir plus

Aeberhardt R., Fougère D., Pouget J. et Rathelot R., « L'emploi et les salaires des enfants d'immigrés », *Économie et Statistique* n° 433-434, Insee, décembre 2010.

Aeberhardt R., Coudin E. et Rathelot R., « Les écarts de taux d'emploi selon l'origine des parents : comment varient-ils avec l'âge et le diplôme ? », *Insee Références France, portrait Social*, édition 2010.

Borrel C., Lhommeau B., « 8 % d'immigrés et 11 % de descendants d'immigrés », *Insee Références France, portrait Social*, édition 2010.

Borrel C., Lhommeau B., « Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première* n° 1287, mars 2010.

Breem Y., « Les descendants d'immigrés », *Infos migrations* n° 15, ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, juillet 2010.

Gelot G., Minni C., « Présence des personnes d'origine étrangère dans les minima sociaux et retour à l'emploi », *Politiques sociales et familiales* n° 95, Dares, mars 2009.

Lombardo P., Pujol J., « Niveau de vie et pauvreté des immigrés en 2007 », *Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2010.

Muller L., Rathelot R., « Les salariés français descendant d'immigré », *Premières Synthèses* n° 007, Dares, février 2010.

« Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations en France, premiers résultats », *Document de travail* n° 168, Ined, octobre 2010.

« Les immigrés en France », *Insee Références*, édition 2005.
